Collège 2015 2016

MODE D'EMPLOI

Vivre la meurthe & moselle

[En chiffres]

55 collèges labellisés éco-responsables

33 469 collégiens
- 28 037 élèves dans le public
- 5 432 dans le privé

2,9 millions de repas servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics (2, 6 pour forfaits et tickets collégiens)

9 250 collégiens transportés dans les cars Ted' chaque jour

270 millions d'€ investis par le conseil départemental pour le Plan Collèges Nouvelles Générations

68 collèges publics et 14 collèges privés

530 agents ATTEE

8,6 millions d'€ de dotations de fonctionnement
- 7, 2 M€ pour le public
- 1,4 M€ pour le privé

environ 60 services civiques de volontaires en mission dans les collèges publics en 2014-2015

Tous les collèges publics
- **Connectés à** PLACE l'espace numérique de travail des élèves, enseignants, parents
- **Reliés aux hauts débits** avec le réseau départemental Proximit-e

[Édito]

Permettre la réussite
de tous les jeunes Meurthe-et-Mosellans, préparer l'avenir

C'est l'un des quatre axes du projet départemental Meurthe-et-Moselle 2015 – 2021, adopté lors de la réunion extraordinaire de l'assemblée le 06 juillet dernier*.

Objectifs : faciliter l'épanouissement, la réussite, l'ouverture au monde, l'accès des jeunes à la culture et aux sports mais aussi leur engagement en faveur d'une éco-citoyenneté.

Au cœur de cette démarche, les collégiens et leurs familles. En effet, la scolarité au collège est la dernière période de l'adolescence où tous les jeunes d'une classe d'âge se trouvent ensemble.
C'est pourquoi, dans le cadre des responsabilités que l'Etat a confiées aux départements (patrimoine bâti, restauration scolaire et transports des élèves) et de ses propres choix, le conseil départemental déploie une politique ambitieuse en faveur des collèges et de leurs élèves. Trois illustrations de cet engagement.

Le plan Collèges nouvelles générations poursuit sa mise en œuvre au rythme prévu. Collèges Louis-Marin à Custines, Haute-Vezouze à Cirey-sur-Vezouze, Jean-Lamour à Nancy, Trois-Frontières à Longlaville, Pierre-Brossolette à Rehon, Langevin-Wallon à Blainville-sur-L'Eau et Haut-de-Penoy à Vandœuvre : cette année pas moins de sept chantiers d'ampleur vont entrer dans une phase décisive. De plus, ce plan sera doté d'un volet « collèges à énergie positive » afin qu'à terme, les établissements produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

*Meurthe-et-Moselle 2015 – 2021 La reconquête républicaine des territoires

Autre engagement marquant du conseil départemental : la généralisation de l'approvisionnement en circuits courts des cantines des collèges par des producteurs locaux et / ou bio. C'est bon pour les 19 059 élèves qui déjeunent au collège mais c'est bon aussi pour les agriculteurs de Meurthe-et-Moselle qui trouvent ici un nouveau débouché.

Enfin, des collégiens bien dans leur vie, ce sont aussi des jeunes qui ont accès à la culture, au sport, dont on encourage l'éveil à la citoyenneté, ... Résidences d'artistes, Collèges au cinéma, Places aux matchs, Assemblée départementale des collégiens, Contrats d'animation jeunesse territorialisée, ... : c'est le sens de ces actions qui, cette année encore, seront reconduites.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Mathieu Klein
Président
du conseil
départemental

Antony Caps
Vice-président
délégué à l'Education

Document réalisé par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle - Août 2015
Page de couverture : élèves du collège Louis Marin à Custines © G. Berger-CD54
Conception et coordination : C. Mavon-CD54 - Rédaction : Services du conseil départemental.
Mise en page et illustrations pages 9 et 19 : Y. Husson-CD54
Imprimerie Lorraine Graphic Imprimerie - Document édité à 31 000 exemplaires.

Sommaire

En chiffres p2
Edito p3
Plan collèges nouvelles générations p4-5
Qui fait quoi au collège p6
Ils font fonctionner les collèges p7
Le transport pour tous, c'est Ted' p8-9
Le numérique au collège p10-12
Assemblée départementale des collégiens p13
Collèges éco-responsables p14-15
Collèges citoyens p16
Place aux sports p17
Rest'o Collèges p18-19
Collèges ouverts p20-23
Prévention santé p24
Les Collégiens et la Grande guerre p25
Contacts p26

Plan
Collèges nouvelles générations

Démolition, désamiantage des bâtiments existants, permis de construire, pose de 1ère pierre, construction ou reconstruction à neuf ou partielle, inauguration, le Plan Collèges Nouvelles Générations entame sa vitesse de croisière. En Meurthe-et-Moselle, tout est mis en place pour faire de ces collèges, des lieux de vie répondant aux exigences pédagogiques et technologiques des jeunes du XXIe siècle.

C'est fait

2012-2013

- **Dombasle-sur-Meurthe** : restructuration de la demi-pension du collège de l'Embanie.
- **Ludres** : remplacement de l'ensemble des châssis de toit au collège Jacques-Monod.
- **Thiaucourt-Regniéville, Baccarat, Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy La Craffe, Lexy** : rénovation des installations de chauffage.

2014-2015

- **Dombasle-sur-Meurthe** : accessibilité du collège Julienne-Farenc.
- **Jarny** : SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Louis-Aragon
- **Laxou** (collège Victor-Prouvé), **Dommartemont** (collège René-Nicklès), **Champigneulles** (collège Julien Franck) : rénovation des installations de chauffage.

C'est parti

- **Custines** : reconstruction à neuf du collège Louis-Marin. Première tranche de travaux livrée à l'été 2015. Premier collège public de Meurthe-et-Moselle certifié Haute Qualité Environnementale.
- **Cirey-sur-Vezouze** : reconstruction de la demi-pension du collège de la Haute-Vezouze. Livraison du nouveau bâtiment pour l'été 2015.
- **Nancy** : reconstruction à neuf du collège Jean-Lamour. Lancement des travaux à l'été 2015, fin du chantier prévue début 2017. Objectif ambitieux de réaliser un bâtiment à énergie passive.
- **Longlaville-Herserange** : déménagement du collège sur le site de Herserange été 2015. Reconstruction à neuf du collège des Trois-Frontières de Longlaville et fusion des deux collèges.
- **Réhon** : restructuration à neuf du collège Pierre-Brossolette.
- **Blainville-sur-l'Eau** : restructuration du collège Langevin-Wallon.
- **Vandœuvre-lès-Nancy** : reconstruction à neuf du collège Haut-de-Penoy. Accueil des élèves sur le site du collège Monplaisir pendant les travaux.

© G. Berger-CD54

EN CHIFFRES

11 collèges vont être construits ou refaits à neuf.
7 restructurations à neuf seront engagées.
Une quarantaine d'opérations de mise aux normes sont prévues.
270 M€ seront investis.
4 ans : temps moyen de construction d'un nouvel établissement.

© G. Berger-CD54

collèges nouvelles générations

C'est programmé

Début des travaux en 2016

- **Jarville** : restructuration à neuf du collège Albert-Camus.
- **Villers-lès-Nancy** : reconstruction à neuf du collège Georges-Chepfer.
- **Homécourt-Jœuf** : restructuration à neuf du collège Jean-Jacques-Rousseau.
- **Vézelise** : restructuration lourde du collège Robert-Géant.
- **Bayon** : restructuration de la demi-pension du collège de l'Euron.
- **Longuyon** : restructuration du collège Paul-Verlaine (mise en accessibilité, amélioration fonctionnelle : vie scolaire, amélioration thermique).
- **Thiaucourt-Regniéville** : restructuration du collège Ferdinand-Buisson (mise en accessibilité, amélioration fonctionnelle : vie scolaire)
- **Baccarat** : restructuration partielle du collège. (mise en accessibilité, amélioration fonctionnelle : vie scolaire, centre de documentation et d'information-CDI), amélioration thermique.
- **Foug** : restructuration du collège Louis-Pergaud (mise en accessibilité, amélioration fonctionnelle : vie scolaire, CDI, demi-pension), amélioration thermique.
- **Dombasle-sur-Meurthe** : restructuration partielle du collège de l'Embanie (mise en accessibilité, amélioration fonctionnelle : vie scolaire, CDI, administration, pôle santé), amélioration thermique.

Etudes en 2016

- **Einville** : restructuration partielle du collège Duvivier.
- **Nancy** : collège neuf site ARTEM et Plateau de Haye.
- **Audun-le-Roman** : reconstruction à neuf du collège Gaston-Ramon.
- **Toul Croix de Metz** : restructuration à neuf du collège Croix-de-Metz.

Qualité environnementale du bâti

La qualité environnementale du patrimoine bâti, et en particulier des collèges, constitue un enjeu fort du projet 2015-2021 du conseil départemental (volet « collèges à énergie positive »). Aussi, il a été décidé d'adopter des critères de construction relevant d'une démarche Haute Qualité Environnementale et portant principalement sur le traitement de la qualité de l'air, les performances énergétiques, le choix de matériaux sains. Les espaces extérieurs, la facilité d'entretien et de maintenance ainsi que la qualité d'usage des espaces ont également été pris en compte.

Collèges accessibles

28 des 68 collèges publics sont aujourd'hui accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout élève peut trouver au moins un collège adapté à son handicap dans son territoire. Tous les collèges seront rendus accessibles dans le cadre du *Plan Collèges Nouvelles Générations*.

Maquette collège Haute-Vezouze - Cirey-sur-Vezouze

© Delarue Architecte - Toul et Colin Architecte - Nancy

Maquette collège Louis-Marin - Custines

© Bernt Morillon Thouveny

Maquette collège Jean-Lamour - Nancy

© Gremillet JM - Nancy

Maquette collège Haut-de-Penoy -Vandœuvre-lès-Nancy

© AEA Architectes - Strasbourg et Ott & Colin - Nancy

Maquette collège Trois-Frontières - Longlaville-Herserange

© Pace - Reims et ABC Studio - Nancy

Maquette collège Pierre-Brossolette - Réhon

© SARL A(B+D) associés
Nancy et Rabolini Schlegel - Villers-lès-Nancy

Qui fait quoi au collège ?

Le conseil départemental et l'Etat interviennent de façon complémentaire.

© G. Berger-CD54

© G. Berger-CD54

Le conseil départemental

est responsable des bâtiments :

- il construit, rénove, réhabilite les collèges. Il entretient les locaux, classes et bureaux, restaurants scolaires et cuisines,
- il assure le ménage quotidien et les réparations (plomberie, électricité, peinture, petits travaux de maçonnerie...),
- il équipe les collèges, achète et renouvelle le mobilier, le matériel informatique, les équipements technologiques,
- attribue la dotation de fonctionnement annuelle aux collèges.
- emploie le personnel d'accueil et d'entretien, le personnel de maintenance et de restauration,
- détermine la localisation des établissements, leur capacité d'accueil,
- détermine le secteur de recrutement (rues, communes) de chaque collège et le mode d'hébergement des élèves.

A noter

Le conseil départemental participe aussi financièrement au fonctionnement et en partie aux travaux des collèges privés.

© G. Berger-CD54

L'Etat

- détermine l'organisation pédagogique de chaque établissement (enseignements et options proposées).
- emploie le personnel de l'Education nationale : chefs d'établissements, enseignants, documentalistes, infirmiers, surveillants, personnels administratifs...
- prend en charge certaines dépenses pédagogiques,
- est responsable de l'affectation individuelle des élèves dans chaque établissement.

Chaque collège

- **dispose de son propre budget**, voté par le conseil d'administration et contrôlé par le département, le rectorat et le préfet. L'agent comptable et le chef d'établissement sont responsables de l'exécution du budget. Ils dépendent de l'Education nationale.

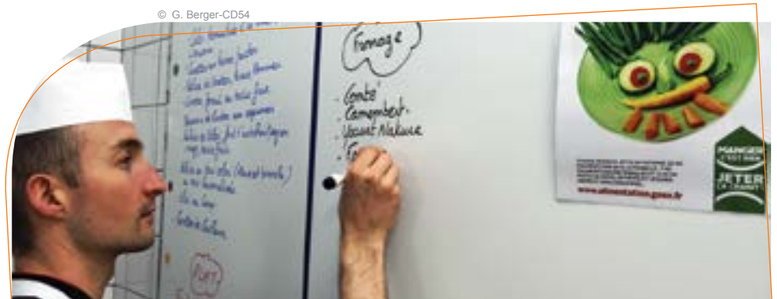

© G. Berger-CD54

Ils font fonctionner les collèges

Principal, gestionnaire, professeurs, équipe administrative, agents d'entretien, de maintenance et de restauration, parents d'élèves : tous ensemble participent au bon fonctionnement des collèges.

© G. Berger-CD54

SEGPA
Section d'enseignement général et professionnel adapté

L'équipe de direction

est constituée du chef d'établissement et de son adjoint, du gestionnaire et, le cas échéant, des conseillers principaux d'éducation ainsi que du directeur de SEGPA. Ces personnels sont des fonctionnaires de l'Education nationale.

L'équipe administrative

est composée de secrétaires de gestion et d'intendance. Elle assiste les membres de l'équipe de direction, assure le lien avec les partenaires extérieurs, veille à la bonne marche administrative du collège.

L'équipe technique

composée des personnels d'accueil et d'entretien, personnels de maintenance et de restauration, qui participent au bon fonctionnement du collège au quotidien, est intégrée dans la communauté éducative.

L'équipe pédagogique

constituée par classe, a notamment pour mission de favoriser la concertation entre les enseignants, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves et d'organiser l'aide au travail personnel.

Le conseil d'administration

règle les affaires de l'établissement et fixe notamment le projet d'établissement, les règles d'organisation et le budget. Il est composé de 30 membres (24 dans les collèges de moins de 600 élèves) : 1/3 représentant le personnel, 1/3 les parents d'élèves et les élèves, 1/3 les collectivités et l'administration de l'établissement. Le conseil départemental est représenté par 2 personnes.

Le conseil de classe

examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève. Il est composé du chef d'établissement et des enseignants, de deux représentants des parents, de deux représentants des élèves, du conseiller principal d'éducation et éventuellement du personnel médico-social. Par le biais de leurs représentants élus chaque année, les parents d'élèves participent au conseil de classe, au conseil de discipline, au conseil d'administration et à la commission permanente qui prépare le conseil d'administration.

Le projet d'établissement

est élaboré en commun par les différents partenaires et adopté par le conseil d'administration. Ce projet précise comment seront mis en œuvre dans l'établissement les orientations et programmes nationaux. Chaque collège peut ainsi contribuer aux objectifs nationaux de réussite des élèves en tenant compte de la diversité des publics scolaires. Il exprime les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement.

Le transport pour tous

Encore plus de services Ted'

www.ted.meurthe-et-moselle.fr

Guichet Ted'
Espace transport
Place de la République à Nancy
Ouvert du lundi au samedi
de 7h à 19h30

Allo Ted'

(connaitre un horaire, objets perdus)

0 820 20 54 54*
de 7h à 19h30
*numéro indigo prix d'un appel local

Inscription en ligne

(difficultés d'inscription)

03 54 50 10 00
9h-12h et 13h-17h : 1er juin > 31 octobre
9h-12h et 13h30-16h30 : 1er novembre > 31 mai

DSDEN
Direction des services départementaux de l'éducation nationale

JEF
Jeunes en formation

Transports scolaires gratuits

Chaque collégien domicilié en Meurthe-et-Moselle peut bénéficier du transport scolaire gratuit à condition qu'il habite à plus de 3 km de son établissement de secteur, en tenant compte des options pédagogiques choisies et selon le guide d'affectation de la DSDEN. Cette gratuité concerne aussi, dans les mêmes conditions, les écoliers et les lycéens domiciliés en Meurthe-et-Moselle. Elle est prise en charge par le conseil départemental. En 2014, le conseil départemental a consacré 25 millions d'euros au transport des écoliers, collégiens et lycéens. Des services de transports spécifiques individuels permettent également de véhiculer sous certaines conditions :

- les élèves et étudiants handicapés,
- les élèves scolarisés en classe adaptée qui fréquentent un établissement en dehors de leur secteur de rattachement ou qui ont des horaires décalés, lorsqu'il n'existe pas d'autre solution de transport. Le conseil départemental prend en charge, sous certaines conditions, les frais de déplacement.

© G. Berger-CD54

www.ted.meurthe-et-moselle.fr

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en 2014 a lancé le nouveau site internet de son réseau Ted' (Transports en département). Plus moderne, plus ergonomique, ce nouveau site internet permet aux familles d'afficher la carte du réseau, de s'inscrire en ligne aux transports scolaires, de connaître les tarifs et abonnements, les transports à la demande, d'identifier les points de vente et va jusqu'à vous proposer un calculateur d'itinéraire.
Alors n'hésitez pas à le consulter !

Vous souhaitez effectuer une demande de prise en charge gratuite du transport scolaire de votre enfant pour la rentrée 2015-2016 (élèves domiciliés dans le département de Meurthe-et-Moselle), les inscriptions sont en ligne !

Tarifs

- Titre de transport spécifique pour les élèves n'ayant pas droit à la gratuité du transport scolaire (titre JEF).
- Formule 10 voyages pour 10 € vendue uniquement en agence (liste consultable sur notre site internet) pour les élèves de moins de 26 ans.

SimpliCités

Les collégiens utilisent la carte SimpliCités pour leur transport scolaire gratuit sur le réseau Ted'. Celle-ci est délivrée gratuitement une première fois, elle est valable 5 ans. Chaque année, la demande de renouvellement des droits devra être faite via le site internet. La carte SimpliCités est une carte multimodale qui peut aussi contenir des titres de transports d'autres réseaux de transports lorrains (Stan, Sub, Metrolor, etc...).

Pour voyager tous les jours en autocar Ted' :
rappel des consignes de sécurité

à bord du car

Tu respectes les autres usagers et le matériel
Tu boucles ta ceinture et tu restes assis pendant tout le trajet
Tu évites de déranger et de détourner l'attention du conducteur
Tu poses ta carte sur le valideur

à l'arrivée du car

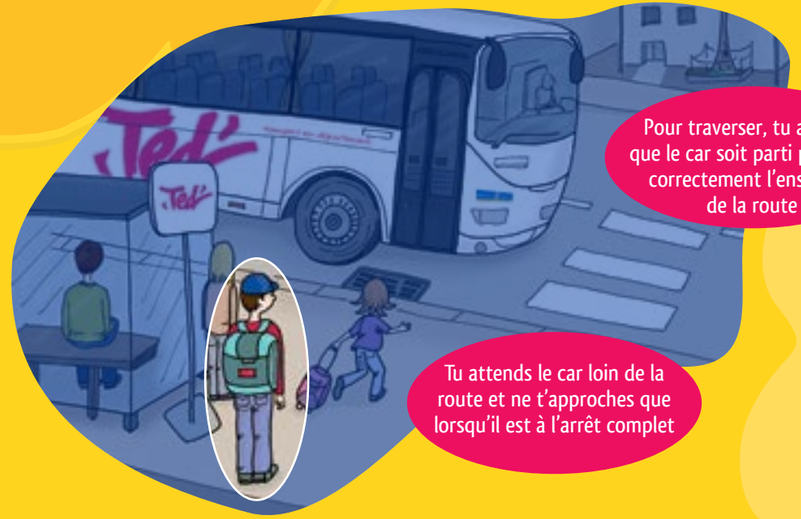
Pour traverser, tu attends que le car soit parti pour voir correctement l'ensemble de la route
Tu attends le car loin de la route et ne t'approches que lorsqu'il est à l'arrêt complet

Ne pas respecter ces règles peut te mettre en danger !

Le règlement intérieur et la charte de bonne conduite des transports scolaires, apposés dans les cars et consultables sur www.ted.meurthe-et-moselle.fr, visent à prévenir et à sanctionner le comportement des élèves qui pourraient mettre en danger la sécurité de tous les passagers du car. A cet effet, une série de sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion du car peuvent être appliquées sur signalement du conducteur.

Le numérique au collège

L'ENT PLACE est la solution d'Environnement Numérique de Travail (ENT) pour les lycées, les collèges et les CFA lorrains. Un environnement numérique de travail pour tous, personnel, sécurisé, convivial et intuitif.

Un projet fédérateur

Déployé dans l'ensemble du second degré en Lorraine, l'ENT est le fruit d'une collaboration durable et de grande ampleur entre l'Éducation nationale, le conseil régional et les 4 conseils départementaux lorrains.

Un portail virtuel

Il permet aux membres de la communauté éducative de chaque établissement scolaire (élèves, parents, professeurs, personnels de direction, etc.) d'accéder en ligne à un ensemble de services, de ressources et fonctionnalités depuis tout ordinateur relié à internet. Cet espace permet ainsi de développer les usages du numérique au service des jeunes collégiens et lycéens. Son accès est personnel et sécurisé par une authentification sous la forme d'un identifiant et d'un mot de passe.

Un espace numérique de travail pour tous les acteurs du collège

Du côté des parents

- accéder au cahier de textes en ligne et aux relevés de notes de son enfant,
- échanger des messages électroniques avec l'équipe du collège,
- accéder aux informations sur la vie du collège.

Du côté des élèves

- réaliser des activités avec ses camarades et ses professeurs,
- voir ses notes et consulter son cahier de textes,
- accéder aux ressources du CDI, aux ressources numériques : encyclopédie, manuels numériques,...
- consulter les ouvrages numériques disponibles,
- stocker des fichiers sur son espace personnel.
- participer à des groupes de travail intra ou inter-établissements.

© L. Noël-CD54

Le numérique au collège : du matériel et des usages qui évoluent.

© G. Berger-CD54

http://ent-place.fr

CDI
Centre de documentation et d'information

CFA
Centre de formation d'apprentis

ENT
Environnement numérique de travail

Usages numériques : « Internet pour Tous »

La mission développement numérique des territoires et le service Collèges réalisent des actions de sensibilisation liées au bon usage d'internet et de ses outils d'accès. Pour répondre aux attentes émanant du terrain ainsi que de l'ADC, des conférences débats ont été organisées dans chaque territoire. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture du collège sur son environnement.

Le guide méthodologique « Internet pour tous » réalisé dans le cadre de cette action, destiné aux parents d'élèves, enseignants, partenaires intéressés et collégiens est téléchargeable sur le site du conseil départemental. Il apporte des conseils, astuces et bonnes pratiques à l'usage d'Internet et de ses outils :

- Créer un mot de passe
- Se protéger, sécuriser sa connexion
- Partager et s'exprimer sur Internet

Espaces multimédia partagés

Plusieurs collèges ouvrent leurs espaces numériques en dehors du temps scolaire à d'autres usagers : associations, maisons de retraite, etc. L'idée est de permettre à un public plus large de bénéficier des équipements de qualité déployés dans les collèges et d'accéder aux technologies de l'information et de la communication.

L'ENT EN CHIFFRES

- 100 % des lycées et des collèges.
- 2/3 des accès se font depuis le domicile des élèves montrant bien que l'ENT assure la continuité pédagogique dans le temps et l'espace (travail hors temps scolaire).
- Pic d'accès vers 17h, au retour à la maison, parents et élèves vont voir les cahiers de textes pour faire leurs devoirs.

ADC
Assemblée départementale des collégiens

Le numérique au collège

© V. Urbain-CD54

Du matériel qui évolue : les expérimentations « Tablettes »

Le conseil départemental équipe les collèges de matériel performant et adapté aux nouvelles applications et usages pédagogiques du numérique dans les collèges. En plus des 452 tableaux blancs interactifs et des 4 159 ordinateurs, dont plus d'un quart a été renouvelé en 2014, la tablette peut être un outil au service de l'enseignement. Des expérimentations « tablettes » suscitant beaucoup d'enthousiasme chez les élèves et entrainant une émulation dans chaque équipe éducative, ont eu lieu dans chacun des territoires.

Territoires de Nancy et Couronne et du Lunévillois

Expérimentation de tablettes équipées de stylets et offrant une ergonomie et un confort d'écriture, dans les classes de SEGPA des établissements Claude-Le-Lorrain à Nancy et Charles-Guérin à Lunéville. Les élèves et professeurs ont partagé des expériences diversifiées avec l'utilisation de ces ardoises numériques.

Territoire de Briey

C'est au collège de Jœuf, que la sensibilisation à l'usage numérique a été proposée en même temps aux collégiens et aux personnes âgées pour promouvoir l'échange entre générations et permettre un partage de connaissances et savoir-faire. Le partenariat entre le collège, le département : mission développement numérique, service Collèges, territoire et le CODERPA favorise la création d'un « réseau » local d'entraide et permet aux séniors et aux collégiens de créer un lien de transmission de savoirs et d'échanges réciproques.

Territoires de Longwy, Terre de Lorraine et Val de Lorraine

Des classes mobiles composées de 30 tablettes, d'une valise de rechargement et d'un réseau Wifi ont permis aux collèges Amiral-de-Rigny à Toul, Joliot-Curie à Dieulouard et Théodore-Monod à Villerupt de mettre en place des projets novateurs, d'engager une dynamique d'équipe et de vivre des expériences nouvelles.

Zoom sur l'expérimentation en cours de physique au collège de Villerupt

L'investissement du professeur et l'utilisation du matériel ont permis la mise en place de sessions de cours inversés. Les élèves ont utilisé des supports multiples : classeur avec fiches de données, tablettes, matériels de mesures,... Les tests en ligne ont permis l'accès à la séance de cours suivante. Chacun a pu avancer à son rythme et approfondir ses connaissances.

CODERPA
Comité départemental des retraités et des personnes âgées

SEGPA
Section d'enseignement général et professionnel adapté

Assemblée départementale des collégiens

© C. Mavon-CD54

© V. Urbain-CD54

Le collège est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Assemblée départementale des collégiens

L'Assemblée départementale des collégiens a été créée par le conseil départemental en partenariat avec la DSDEN. Les collégiens sont sensibilisés à l'engagement citoyen et associés aux réflexions que le Département conduit sur des thématiques qui les concernent. L'animation de l'ADC est confiée à la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle.

Avec les conseillers départementaux

La « plénière » de juin 2015 a été l'occasion de présenter tous les travaux. Les délégués ont soumis leurs préconisations aux élus du conseil départemental. Parmi celles-ci, on retiendra :

- la mise en place de *La semaine du goût* autour des cuisines du monde entier,
- la création de tournois Handisport,
- la création de Juniors associations, etc.

© C. Mavon-CD54

Un garçon, une fille, élus pour 2 ans

Les jeunes élus sont issus de classes de 6e, 5e ou 4e. Ils ont un mandat de 2 ans non renouvelable. Chaque collège volontaire dispose de deux sièges de titulaires destinés à un garçon et une fille.

Des rencontres dans les 6 territoires, chaque année, permettent aux collégiens :

- d'échanger sur leurs projets, de connaître ce qu'est un mandat, les droits et devoirs d'un élu. Une assemblée plénière est organisée une fois par an à l'Hôtel du département à Nancy,
- de rencontrer des partenaires potentiels avec lesquels les collégiens pourront travailler (associations locales), pour aborder les différentes composantes de la thématique, et pour éveiller un questionnement sur cette thématique.

Lors de ces rencontres, les collégiens échangent avec les élus du canton où leur collège est situé.

Après les thèmes du développement durable (2007-2009), des droits de l'Enfant (2009-2011), de l'adolescent et les comportements à risques (2011-2013), les collégiens ont planché en 2013-2015 sur la **diversité culturelle : découverte, comportement face aux différences, lutte contre le harcèlement.**

ADC
Assemblée Départementale des Collégiens de Meurthe et Moselle

ADC
Assemblée départementale des collégiens

DSDEN
Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Collèges éco-responsables

Être un citoyen responsable s'apprend dès le collège.

© Paparazzi-Fotolia.com

55 collèges labellisés éco-responsables

Créé par le conseil départemental et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le label Collège éco-responsable distingue les établissements qui mènent des projets pour sensibiliser les élèves au développement durable. Un cadre général est proposé aux collèges, qui ont toute latitude pour concevoir et mettre en œuvre leur projet avec les collégiens.

Les thèmes du label éco-responsable

Alimentation

Concerne les actions et/ou aménagements liés aux pratiques alimentaires (bio, local, commerce équitable, ...), au gaspillage alimentaire et à la gestion de la cantine scolaire.

Biodiversité

Concerne les actions et/ou aménagements liés aux êtres vivants. A ces actions, est associée la création d'espaces privilégiés pour accueillir divers animaux et plantes (jardin, massif, nichoirs, marre, haies, ...) et pour une sensibilisation à l'environnement.

Déchets

Concerne les actions et/ou aménagements liés à la prévention (sensibilisation à la réduction des déchets), le tri (séparation des différents types de déchets lors de leur collecte) et le recyclage des déchets (valorisation des déchets).

Eau

Concerne les actions et/ou aménagements liés au thème de l'eau, que ce soit au niveau de son gaspillage, de sa rareté, de sa pollution ou même sa distribution et son cycle.

Energie

Concerne les actions et/ou aménagements liés au thème de l'énergie sous toutes ses formes (électricité, gaz, pétrole, hydrogène,...). Cela peut se traduire par des actions de lutte contre son gaspillage, pour l'économiser ou l'utilisation d'énergies nouvelles ou renouvelables.

Solidarité

Concerne les actions et/ou aménagements liés au thème de la solidarité, que ce soit au niveau du collège (club, Foyer socio-éducatif, etc.), ou en dehors de celui-ci, grâce notamment à des collectes, des partenariats avec des associations, collectivités ou même d'autres écoles.

Des personnes ressources mais également des animations sont mises à disposition des collèges pour mener à bien leur projet.

Depuis l'an dernier, deux jeunes volontaires en service civique font un état des lieux. Les objectifs principaux consistent à répertorier les actions et les aménagements mis en place depuis 2007, ainsi que de mettre en avant les réussites et les difficultés, de réfléchir à ce qui peut être amélioré et comment. Une carte dynamique du territoire servira à les valoriser.

© G. Bailly - CD54

Collège citoyen

Au collège, j'apprends et je deviens un citoyen actif responsable.

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE
#NA
Agir contre le harcèlement, c'est lutter contre la violen
6,1% des élèves sont victimes de harcèlement
© C. Mavon-CD54

Grandir avec l'éducation populaire

Valoriser les temps libres de tous les jeunes, les aider à devenir des citoyens actifs, respectueux des autres et responsables, telles sont les ambitions des associations d'éducation populaire qui leur proposent toute l'année une grande diversité d'activités. Le département soutient les associations locales et leurs fédérations dans leurs missions éducatives, de plus-value culturelle et de renforcement du lien social. 5 fédérations d'éducation populaire : Familles rurales, Foyers ruraux, Francas, Ligue de l'enseignement, MJC, et leurs associations bénéficient du soutien du conseil départemental concernant leur fonctionnement mais aussi certains de leurs projets.

D'autres dispositifs soutenus par le Département peuvent concerner les collégiens telles que la réhabilitation de centres de vacances, l'aide aux premiers départs en centres de vacances, l'accessibilité des jeunes en situation de handicap aux centres de loisirs et de vacances et les Contrats d'Animation Jeunesse Territorialisée.

MJC
Maison des jeunes et de la culture

SVE
Service volontaire européen

Volontaire en service civique dans les collèges

Depuis le 1er janvier 2011, 180 volontaires du service civique sont intervenus dans 50 collèges. Pour cette année, ils seront environ une soixantaine engagés pour 9 à 12 mois, sous la responsabilité du conseil départemental. Leur mission : accompagner et animer des projets éducatifs dans le cadre de l'ouverture des établissements sur leur environnement. Âgés de 18 à 25 ans, ils interviennent dans le champ des animations intergénérationnelles, du développement durable, de l'éducation à la citoyenneté, etc.

ERASMUS+

Ce programme de l'Union européenne 2014-2020 a pour objectif de moderniser les systèmes éducatifs, d'adapter les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, de saisir de nouvelles opportunités en termes de mixité sociale et de brassage culturel. Il favorise des coopérations entre organismes et institutions en faveur des jeunes pour qu'ils acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans le monde d'aujourd'hui. Dans ce cadre, le Département a obtenu en 2015 l'accréditation permettant aux collèges d'accueillir des SVE, en complément des volontaires du service civique. Ces jeunes peuvent participer à l'animation de leurs projets : accompagnement pédagogique d'ateliers linguistiques en langues anglaise ou allemande, consommation responsable, découverte culturelle du pays d'origine du volontaire, préparation de voyages scolaires. Pour cette année, ils seront 5 volontaires originaires d'Espagne, Italie, Pologne, Autriche à intervenir dans 7 collèges.

© G. Berger-CD54

Place au sport

Le sport est un vecteur de cohésion sociale. Il contribue à l'éducation, à l'intégration et à la solidarité.

Olympiades des collèges

En Meurthe-et-Moselle, les collégiens ont l'esprit olympique. Une année sur deux, leur vie sportive est rythmée par les Olympiades des collèges. Fair play, solidarité, plaisir de vivre ensemble sont les têtes d'affiche de ces rencontres organisées en partenariat étroit avec l'UNSS et l'UGSEL, sous l'égide de l'Education nationale. L'édition 2013-2014 a mobilisé plus de 4 500 jeunes tout le long de l'année scolaire, autour de 9 disciplines sportives et sur le thème du sport solidaire et durable. Près de 900 d'entre eux ont participé à la finale des 8e Olympiades des collèges au Parc des Sports de Vandœuvre le 11 juin 2014.

© G. Berger-CD54

Places aux matchs

Des conventions ont été signées entre le conseil départemental et l'ASPTT Grand-Nancy handball, l'ASPTT Nancy Meurthe-et-Moselle, le Vandœuvre Nancy Volley-ball féminin, le Maxéville Nancy Volley Jarville, le Sluc Nancy Basket association, permettant à des jeunes d'assister aux matchs de championnats professionnels. Aussi, « Places aux matchs », sont des places réservées à un public issu d'écoles sportives, d'associations scolaires ou de quartiers et d'associations travaillant sur le lien social. Environ 2 500 jeunes peuvent ainsi profiter du spectacle aux premières loges. Ce dispositif concerne aussi les manifestations ponctuelles, comme le meeting Stanislas d'athlétisme, les championnats de France organisés localement et autres événements d'importance. Les associations intéressées doivent s'adresser à l'avance au service Éducation populaire et sports du conseil départemental.

Soutien au sport scolaire

Le conseil départemental soutient fortement l'UNSS et l'UGSEL à travers l'aide au fonctionnement, l'aide à la licence sportive scolaire aux associations scolaires affiliées à l'UNSS ou l'UGSEL, la participation à la prise en charge de jeunes inscrits aux championnats de France UNSS ou UGSEL. Une part importante du financement des déplacements est ainsi prise en charge pour les districts éloignés des lieux de compétition. Collèges publics et privés peuvent adhérer à l'UNSS, dont l'objectif est d'amener les jeunes à une pratique sportive approfondie en lien avec leur esprit citoyen.

© G. Berger-CD54

UGSEL
Union générale sportive de l'enseignement libre
ASPTT
Association sportive des postes, télégraphes et téléphones
UNSS
Union nationale du sport scolaire
EPS
Education physique et sportive

[Rest'o Collèges 54]

En Meurthe-et-Moselle, le conseil départemental favorise une restauration pour tous de qualité et de proximité.

© G. Berger-CD54

350 agents départementaux assurent chaque jour une restauration de qualité dans les collèges de Meurthe-et-Moselle. Cela justifie une vraie stratégie pour les 46 sites publics de préparation et de distribution des repas. À savoir :

- proposer une restauration variée et équilibrée, accessible au plus grand nombre,
- promouvoir l'éducation au goût,
- servir des repas privilégiant des produits régionaux de proximité issus de l'agriculture biologique ou conventionnelle locale,
- soutenir les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire, de tri et de valorisation des déchets.

Une restauration accessible à tous

Les tarifs de la demi-pension sont établis en fonction des revenus et de la composition de chaque famille. La participation du conseil départemental permet de garantir à tous un tarif inférieur au coût réel du repas. L'objectif est de permettre à tous les collégiens, qui fréquentent un collège public de Meurthe-et-Moselle, d'accéder à la restauration scolaire.

	TARIF A	TARIF B	TARIF C
Quotient familial	de 0 à 649 €	de 650 à 949 €	≥ à 950 €
Exemple de réglement annuel pour 1 forfait 4 jours	252 €	403,20 €	547,20 €
Tarif journalier	1,75 €	2,80 €	3,80 €

Pour en bénéficier, les familles doivent choisir un forfait de restauration existant dans le collège de l'enfant. Dans le cas contraire, le prix d'un repas est de 4,10 euros.

L'éducation au goût et la sécurité des aliments

Le goût s'apprend, s'éduque, s'acquiert dans le temps. Dans ce cadre, les collèges rivalisent d'imagination : animations comme découverte de fromages, de smoothies etc., ou ateliers cuisine, autant d'initiatives qui permettent aux collégiens de se faire plaisir à table et de savoir mieux choisir.

La politique de sécurité alimentaire mise en œuvre dans les collèges départementaux avec le concours du laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental vise à protéger la santé des collégiens grâce à plus de 550 analyses alimentaires et 600 contrôles de surface réalisés chaque année.

Bio et filières courtes

Le conseil départemental a réaffirmé en février 2015 son souhait de développer l'approvisionnement local dans les collèges de Meurthe-et-Moselle pour promouvoir des repas de qualité et soutenir l'économie locale. Il expérimente ainsi depuis 2013 dans Terres de Lorraine un dispositif dénommé : « panier collège ». Il s'agit d'un dispositif permettant aux établissements du territoire d'accéder à une offre locale et régulière de produits régionaux élaborée par Paysan Bio Lorrain et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Le conseil départemental a la volonté d'étendre, dès septembre 2015, le dispositif à tous les collèges du département espérant ainsi généraliser, à terme, l'approvisionnement en circuits courts des restaurants scolaires des collèges.

© G. Berger-CD54

Soutenir la lutte contre le gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'affaire de tous. Chaque français jette près de 20 kg de nourriture par an (dont 7 kg d'aliments encore emballés). Dans les restaurants scolaires, c'est en moyenne : 150 g de déchets par repas, soit près de 11 tonnes par an pour 500 demi-pensionnaires !

Devant un tel gâchis de nombreux collèges du département se sont mobilisés : charte anti gaspillage rédigée par les élèves, opérations de pesée des déchets, valorisation des déchets à travers le compostage, ramassage du pain par des associations comme « pain contre la faim »…. Le département encourage de telles initiatives.

Extraits d'une charte contre le gaspillage alimentaire rédigée par des collégiens

« Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, je m'engage :

- à manger tous les aliments que j'ai choisis,
- à prendre la quantité de pain adaptée à ma faim,
- à consommer un fruit pour son goût et sa saveur même si sa forme ou sa couleur ne m'attire pas,
- à découvrir de nouvelles saveurs en goûtant tous les aliments,
- à réduire et trier correctement les déchets de mon plateau à la fin du repas… »

EN CHIFFRES

- 19 059 demi-pensionnaires en 2014/2015 soit 68 % sur l'effectif global des collégiens
- 2,9 millions de repas préparés par an
- 64 établissements proposent un service de restauration dont 6 cités scolaires
- 1 500 élèves de primaire et lycée accueillis dans les restaurants des collèges

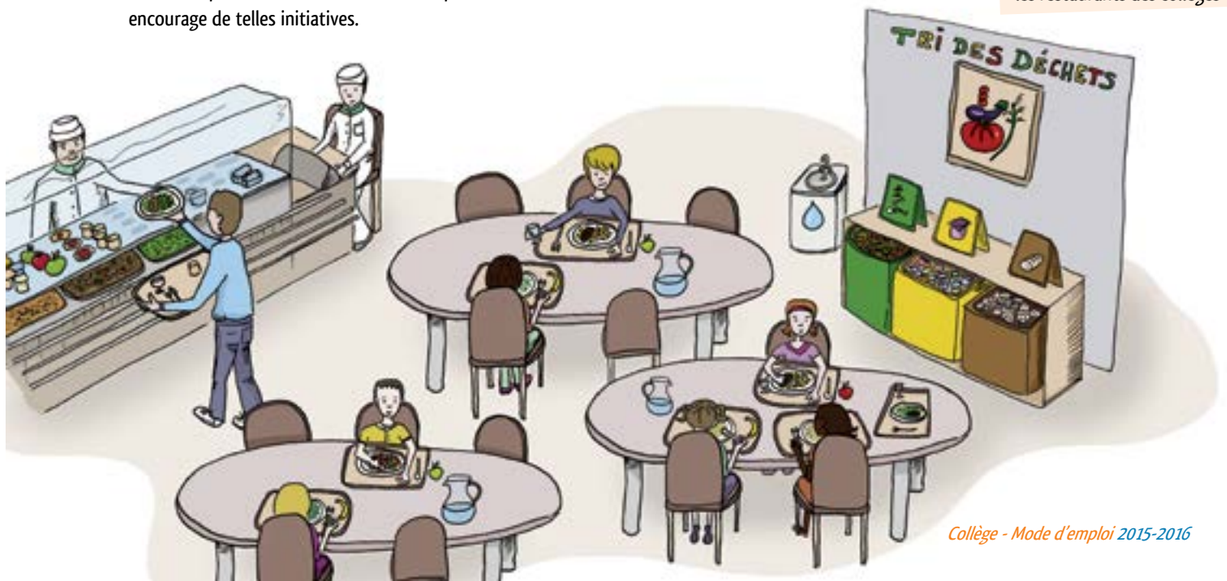

© A. Martin-CD54

Ateliers musicaux, classes culturelles, résidences d'artistes, 7e art, danse contemporaine... Les collèges de Meurthe-et-Moselle proposent des initiatives pédagogiques ouvertes sur le monde, soutenues par le conseil départemental.

Résidences d'artistes dans les collèges

Les résidences d'artistes en collège ont pour but d'encourager la démarche de création artistique au sein des établissements scolaires. Elles offrent des temps d'échange, de réflexion et d'expression qui immergent et impliquent les collégiens dans le processus de création proposé par l'artiste. La résidence est intégrée au volet culturel du projet d'établissement, il s'agit d'une action transversale, pluridisciplinaire et fédératrice qui au-delà des classes concernées par un travail approfondi, a pour but d'induire des effets sur l'ensemble de l'établissement, en donnant les moyens aux collèges de devenir eux-mêmes des lieux de vie culturelle.
Les résidences permettent aussi de tisser des liens entre le collège et son territoire. Elles incitent à la découverte, invitent à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique, favorisent la confrontation aux œuvres, provoquent la rencontre avec les métiers artistiques et créent du lien avec les acteurs culturels du département.

© G. Berger-CD54

6 projets de résidences devraient voir le jour à la rentrée 2015, dont :

- Collège Jules-Ferry à Briey avec le centre Pablo Picasso à Homécourt et la compagnie l'Escabelle
- Collège Gaston-Ramon à Audun-le-Roman avec le Théâtre Ici et Là de Mancieulles et la compagnie Filament
- Collège Jean-Lurçat de Frouard avec le Théâtre Gérard Philipe de Frouard et la compagnie La Mue/tte
- Collège Jacques-Callot à Vandœuvre avec le CCAM à Vandoeuvre et la compagnie Les patries imaginaires
- Collège Charles-Maximilien-Duvivier à Einville au Jard avec le Théâtre de la Méridienne de Lunéville et la compagnie La Soupe

Une « résidence d'architectes en collège » est également prévue :

- Collège de la Croix-de-Metz à Toul avec l'Ecole d'Architecture de Nancy

Collège au cinéma

Chaque trimestre, les élèves et leurs enseignants des collèges participants quittent les murs de leur classe pour les salles obscures. Au programme de l'année, trois films différents choisis selon la classe d'âge (6e/5e et 4e/3e). Cette année les enseignants ont la possibilité de choisir les films ne correspondant pas à la classe d'âge de leurs élèves. Les projections s'accompagnent d'un livret pédagogique qui permet à chaque élève d'en savoir plus et de s'ouvrir au monde de l'image. Collège au cinéma est proposé par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la DSDEN, en partenariat avec le Centre national de la cinématographie et les exploitants de salles de cinéma.

DSDEN
Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Médiathèque de Meurthe-et-Moselle : la culture pour tous

La Médiathèque de Meurthe-et-Moselle est le service de lecture publique du département. Elle accompagne 160 bibliothèques dans tout le territoire en proposant conseils et formations. Elle prête livres, CD, DVD, BD, mangas, etc, pour tous les âges et tous les goûts ainsi que des expositions, des tapis de lecture. Elle aide au développement des bibliothèques et au montage d'actions culturelles : concerts, spectacles, contes, etc. 80 communes sont également desservies par le « Médiabus », médiathèque itinérante.
L'abonnement et le prêt de documents y sont gratuits. Découvrez ces services et bien d'autres sur le portail : www.mediatheque.meurthe-et-moselle.fr

Comenius Regio : la culture au service de la réussite scolaire

NANCY ET COURONNE "La culture au service de la réussite scolaire" est un projet transfrontalier porté par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et le Ministère de l'Éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse du Luxembourg qui consiste à partager des expériences et à échanger des pratiques que des acteurs de l'éducation, de la culture et du secteur social de ces deux pays mettent en œuvre au profit de jeunes scolarisés en risque de décrochage scolaire. Le projet s'est déroulé en deux étapes. Après une première année dédiée à la formation (2013-2014), au partage d'expériences et à la découverte mutuelle des deux systèmes éducatifs, la seconde année, entamée en septembre 2014, a été consacrée à la mise en place d'une expérimentation. L'idée était, au cours de ces deux années, de mobiliser l'ensemble des acteurs (enseignants, éducateurs et acteurs culturels) autour de la méthode du psychopédagogue Serge Boimare. Ce dernier préconise l'utilisation de textes fondateurs (contes, mythes...) et d'outils culturels afin de déclencher la mise à distance des jeunes de leurs propres angoisses d'apprentissage.

Trois établissements se sont engagés dans cette expérimentation pour le Luxembourg et deux collèges, Claude-Le-Lorrain à Nancy et Albert-Camus à Jarville-La-Malgrange côté français, avec une forte collaboration entre enseignants et éducateurs de prévention spécialisée. Un documentaire réalisé par Clara Bouffartigue (réalisatrice de tempête sous un crâne) permettra de témoigner de la démarche engagée et de poursuivre la réflexion sur les outils et les coopérations à imaginer pour favoriser l'intégration de tous les élèves. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.culturereussite.eu

© A. Martin-CD54

© E. Pinze-CD54

Sensibilisation à l'économie solidaire

TERRES DE LORRAINE - Collège de Colombey-les-Belles

En 2015, les élèves de 3ème du collège de Colombey-les-Belles ont eu la possibilité de visiter une entreprise solidaire : *Le Relais*, société coopérative spécialisée dans la collecte et le tri de textile. Ils ont également pu bénéficier de 2 heures de sensibilisation à l'économie solidaire. Une action menée par le Département dans le cadre du Comptoir de l'Economie Solidaire en Terres de Lorraine. Une opération appréciée des élèves et des professeurs pour découvrir une économie qui a du sens.

Lutte contre le harcèlement

LUNÉVILLOIS - Collège Charles-Guérin à Lunéville

Dans le cadre de l'ADC le collège Charles-Guérin a travaillé sur le harcèlement sous toutes ses formes. Lors de la rencontre départementale du 22 juin une exposition intitulée « Agir contre le harcèlement c'est lutter contre la violence » a été présentée aux élus et aux autres collégiens élus.

Festival du Film de Chercheur

Depuis 2012, le CNRS et l'Université de Lorraine co-organisateurs du Festival du Film de Chercheur, ont construit avec le soutien du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle le projet Festival du Film de Chercheur/Collèges. Ce projet consiste à faire se rencontrer collégiens et chercheurs à travers des échanges autour de films scientifiques. Pour l'année scolaire 2014/2015, trois collèges ont participé sur des thèmes précis : Robert-Géant de Vézelise (Lumières et couleurs, œil et vision), Jacques-Marquette de Pont-à-Mousson (ADN) et René-Nicklès de Dommartemont (Lumière). Pour 2015 l'événement *Science&You* a été le lieu des présentations des travaux des collèges.

© Affiche réalisée par le collège Charles-Guérin de Lunéville

ADC
Assemblée départementale des collégiens

CNRS
Centre national de la recherche scientifique

Sensibilisation au handicap

VAL DE LORRAINE - Collège Grandville à Liverdun

Le collège Grandville à Liverdun est engagé dans une démarche « éco-collège », pour laquelle il bénéficie du label académique et du label départemental. Quatre thèmes ont été traités cette année, dont la sensibilisation au handicap, en partenariat avec le Domaine des Eaux Bleues, qui accueille des personnes aveugles et déficientes visuelles pour favoriser leur insertion professionnelle. En mai 2015, dix tandems constitués chacun d'un élève de 3e et d'une personne malvoyante se sont échappés pour une journée sur une portion de la véloroute-voie verte du Grand Couronné, pour « couronner » les échanges de l'année. Les enseignants ont remarqué le grand sens des responsabilités dont les collégiens ont fait preuve à cette occasion, et des liens personnels ont pu se créer entre les adolescents et les adultes.

La médiation par les pairs

LONGWY – Collège des Recollets à Longwy

Confrontés au nombre croissant d'élèves en souffrance face aux moqueries et autres injures proférées dans la cour de récréation et de plus en plus sur les réseaux sociaux, les parents d'élèves misent sur un concept qui s'invite de plus en plus régulièrement dans les établissements scolaires : la médiation par les pairs. 18 élèves du collège privé des Récollets à Longwy tentent d'agir auprès de leurs camarades pour trouver des solutions au conflit.

Sur un air d'opéra

Pour la 8e année consécutive, le conseil départemental reconduit son action pédagogique liée à la manifestation « Opéra en plein air », en direction des collégiens du département. Les collèges, Claude-le-Lorrain de Nancy et Robert-Géant de Vézelise ont pu assister à « La Traviata » de Giuseppe Verdi, mise en scène par Arielle Dombasle. Cet événement s'inscrit complètement dans leur projet d'établissement, où la musique est à l'honneur.

Hôtels à insectes et insectes en 3D : observation et création

BRIEY - Collège Alfred Mézières à Jarny

Le collège Alfred Mézières de Jarny est un collège écoresponsable, labellisé depuis 2007. Cette année, c'est par la construction de nichoirs, de mangeoires à oiseaux et d'hôtels à insectes, installés dans la cour de récréation, que le projet a pris forme sur le thème de la biodiversité. Les professeurs de SVT, accompagnés par l'association « NATURE'L », œuvrant pour l'éducation à l'environnement en Lorraine, ont pu permettre aux élèves d'observer des insectes. Ces observations se sont traduites par des créations plastiques, reprenant l'anatomie des insectes et réalisées en matériaux de récupération, ce qui a permis de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets, au tri et au recyclage !

© G. Berger-CD54

© Service ENS-CD54

SVT
Sciences de la vie et de la Terre

Prévention et santé

Santé et citoyenneté

Chaque collège dispose d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Cette instance exerce les missions concernant l'éducation à la citoyenneté, la prévention de la violence et des conduites à risques, l'appui à la parentalité et l'éducation à la santé et à la sexualité.

Enfant en danger

Vous pensez qu'un enfant est en danger et a besoin d'aide ?
Contactez la CEMMA.

En composant le 0 810 27 69 12, des professionnels de l'aide sociale à l'enfance, agents du conseil départemental, vous répondent et vous orientent. Ce numéro Azur (prix d'un appel local) est destiné prioritairement aux enfants et au grand public. Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Le week-end et les jours fériés, le numéro vert 119 prend le relais.

Nancy Point Jeunes

Pour dédramatiser la situation, éviter l'irruption de la violence, une rupture familiale, les accueillants de Nancy Point Jeunes offrent aux enfants et adolescents écoute et respect. La structure est également ouverte aux parents et à la famille élargie.

Nancy Point Jeunes
25 bis rue des Ponts - 03 83 32 26 68
Lundi, mardi et jeudi 13h30 - 18h30 Mercredi 10h-18h. Certains vendredis sur rendez-vous.
Permanences d'avocats pour enfants les 1er et 3e mercredis du mois, de 14h à 17h.

Prévention et information

Les équipes sociales du département interviennent, à la demande, dans les collèges pour organiser, avec élèves et enseignants, des actions de prévention et d'information.

Education à la sexualité

7 CPEF travaillent avec les collèges pour l'éducation à la santé et à la sexualité en Meurthe-et-Moselle. Par convention avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, leurs conseillers et professionnels apportent aux adolescents l'information dont ils ont besoin, mais aussi, en lien avec leurs professeurs, les médecins et infirmiers de l'éducation nationale une écoute attentive et un dialogue de nature à les aider à acquérir une maturité sexuelle et affective dans le respect des différences.

CEMMA
Cellule pour la protection de l'enfance en Meurthe-et-Moselle accueil

CPEF
Centre de planification d'éducation familiale

La grande guerre et les collégiens

Photo © C. Mavon-CD54 - Œuvre : 1914-1918 : Corps et Sentiments ULIS – SIBILLE Richard SEGPA Toul croix de Metz 2015

14-18
LE CENTENAIRE EN MEURTHE & MOSELLE
MEURTHE & MOSELLE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Archives départementales

Les Archives départementales, service du conseil départemental, disposent d'un service éducatif qui propose au public scolaire une approche de l'histoire par les sources d'archives : visites, travaux pratiques, réalisation de dossiers pédagogiques et méthodologiques, ateliers de moulage de sceaux, expositions itinérantes et virtuelles, dossiers documentaires en ligne. Présentation des ressources mises à disposition et des modalités d'utilisation.

Le prêt est possible : www.archives.meurthe-et-moselle.fr

Dans le contexte de la commémoration de la Première Guerre mondiale, une exposition virtuelle est consacrée à chacune des années de guerre en Meurthe-et-Moselle, en rapport avec une problématique particulière. Après l'exposition « l'Avant-guerre (1913-1914) » les archives départementales ont mis en ligne sur le site internet. « 1914, les combats ». Des fiches pédagogiques sont à télécharger : armes, soldats, trouée de Charmes, Grand Couronné, crimes de guerre,...

Collège Croix de Metz à Toul

Les élèves du dispositif ULIS et de la 3e SEGPA se sont impliqués dans un projet pluridisciplinaire autour de la 1ère guerre mondiale, du développement durable et des arts plastiques.
Ils ont élaboré une exposition intitulée « 1914-1918 : Corps et Sentiments ».
Ces jeunes artistes sont venus présenter et exposer leurs œuvres au conseil départemental.

[Contacts] Les services du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

À Nancy

48 Esplanade Jacques-Baudot
CO 900 19
54035 Nancy Cedex
03 83 94 54 54
www.meurthe-et-moselle.fr

Direction de la Logistique

Service construction
et maintenance des bâtiments
03 83 94 56 72
@ sguignard@departement54.fr

Allo Ted'

0820 20 54 54 de 7h à 19h30
Numéro indigo : prix d'un appel local

Direction de l'Education

Service Collèges
03 83 94 53 85
@ colleges@departement54.fr
Education populaire
03 83 39 56 76
Sports
03 83 94 58 53
@ eps@departement54.fr
Relais Service civique
03 83 94 55 05
@ colleges@departement54.fr

Archives départementales

1 rue de la Monnaie
54000 Nancy
03 83 30 90 90
@ archives54@departement54.fr

Médiathèque de Meurthe-et-Moselle

Bâtiment J
1 Domaine de Pixérécourt
54220 Malzéville
03 83 33 51 10
@ mediatheque54@departement54.fr

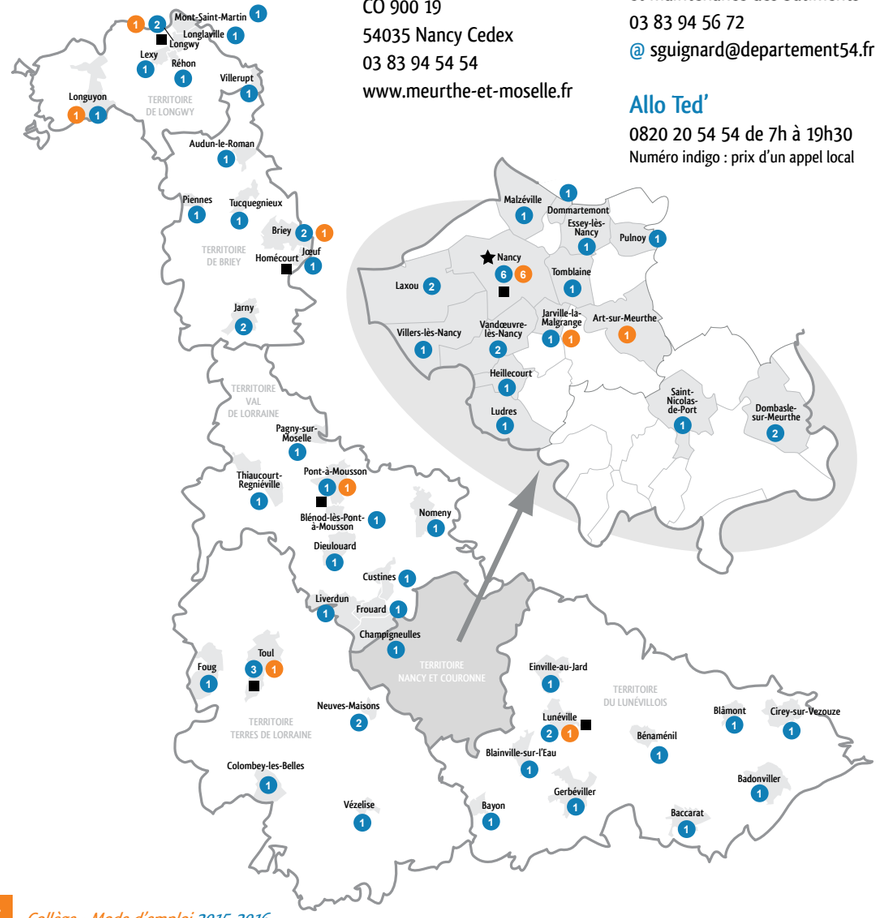

Sur les territoires

Les maisons du département
sont vos interlocuteurs de proximité

Longwy

16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
54400 Longwy
Tél : 03 82 39 59 65

Briey

3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 Homécourt
Tél : 03 82 47 55 90

Val de Lorraine

9200 Route de Blénod
54700 Maidières
Tél : 03 83 82 88 74

Nancy et Couronne

4 rue de la Foucotte
54000 Nancy
Tél : 03 83 98 91 84

Lunéville

28 rue de la République
54300 Lunéville
Tél : 03 83 77 70 20

Terres de Lorraine

rue Balland
54200 Toul
Tél : 03 83 63 74 91

L'assemblée départementale,

est composée de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au suffrage universel direct, lors des élections départementales. Chaque canton est représenté par un binôme homme-femme.

L'exécutif départemental

impulse les politiques publiques. Il est composé du président, **Mathieu Klein** et de 13 vice-présidents.

Le projet départemental

élaboré par l'exécutif pour la période 2015-2021, adopté par l'Assemblée départementale le 6 juillet 2015, détermine les grandes orientations des interventions de la collectivité. Il se structure en 4 axes :
1. Renforcer la solidarité entre les personnes et entre les territoires, faciliter la vie aux Meurthe-et-Mosellans.
2. Permettre la réussite de tous les jeunes Meurthe-et-Mosellans, préparer l'avenir.
3. Agir contre les inégalités et soutenir le pouvoir d'achat et l'emploi.
4. Une gestion équilibrée au service des Meurthe-et-Mosellans.

Le service public

est assuré par 3 016 agents qui exercent près de 140 métiers différents. Ils sont placés sous la responsabilité du président du conseil départemental et sous l'autorité du directeur général des services. Ils agissent dans votre vie quotidienne : Transports Ted', routes, enfance, éducation, personnes âgées, personnes en situation de handicap, solidarité, insertion, mobilité, environnement, sport,...

Des sites publics

- Centre administratif départemental de Nancy
- 6 Maisons du département dans les territoires (MDD)
- 17 Maisons des solidarités (MDS)
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Archives départementales
- Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental (LVAD)
- Médiathèque départementale
- Château des Lumières de Lunéville
- Cité des paysages à Sion

Collège

MODE D'EMPLOI **2015-2016**

LES POLITIQUES PUBLIQUES
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
48 Esplanade Jacques-Baudot
CO 900 19
54035 Nancy cedex
03 83 94 54 54
www.meurthe-et-moselle.fr